

**DEMANDE DE DÉPÔT EN VERTU DE LA
LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES NOMS COMMERCIAUX**



A	Date d'entrée en vigueur de l'enregistrement (facultatif) Vous pouvez choisir une date d'entrée en vigueur pour votre enregistrement qui tombera durant la période à venir de 30 jours à partir de la date à laquelle vous allez déposer les documents. Les documents seront publiés à cette date ou après . Si vous choisissez cette option, veuillez entrer ci-dessous la date d'entrée en vigueur demandée. Nous n'accepterons pas les demandes verbales ou un formulaire sous toute autre forme. Si cette date n'est pas indiquée, votre enregistrement entrera en vigueur à la date à laquelle l'Office des compagnies a reçu vos documents : _____ \ _____ \ _____ Jour Mois Année
B	Service accéléré demandé (droits supplémentaires exigés)
C	Nom actuel de l'entreprise _____ Numéro d'entreprise _____ et /ou Numéro de registre _____
D	Précisez le type de formulaire déposé : Enregistrement Une demande de réservation de nom a été déposée. Le numéro de réservation est _____ Changement de nom Une demande de réservation de nom a été déposée. Le numéro de réservation est _____ Dissolution Autre _____
E	Facultatif : Je désire recevoir à l'adresse suivante un avis électronique m'informant de la date de dépôt exigée pour le renouvellement : Remarque : Si l'avis électronique ne peut être livré, le renouvellement sera envoyé à l'adresse postale consignée dans les dossiers.
F	Nom et adresse de l'expéditeur Personne-ressource : Tél (de 8 h 00 à 16 30) : Droits ci-joints : Numéro de référence du client :
G	RÉPONSE DU BUREAU <input type="checkbox"/> Formulaires acceptés. Votre copie est jointe. COMMENTAIRES _____ _____
Date	Signature de réception

Envoyez les droits et deux copies des formulaires à l'adresse suivante :
L'Office des compagnies, 405, Broadway, bureau 1010, Winnipeg (MB) R3C 3L6

Médias substituts offerts sur demande

Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux
**ANNULATION DE L'ENREGISTREMENT
D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE**



1. Nom de la société en nom collectif à responsabilité limitée	
2. Nom et adresse de la personne à laquelle le double doit être renvoyé (indiquer le code postal)	3. Personne-ressource s'il ne s'agit pas du déclarant Téléphone (8h 00 à 16h 30)
4. Veuillez cocher l'énoncé pertinent :	
<p>La société en nom collectif à responsabilité limitée du Manitoba demande au directeur d'annuler son enregistrement à titre de société en nom collectif. La société n'a pas été dissoute (voir la note 1).</p> <p>La société en nom collectif à responsabilité limitée extra-provinciale demande au directeur d'annuler son enregistrement à titre de société en nom collectif extra-provinciale au Manitoba.</p>	
5. La signature d'un associé est exigée. (Important : si l'associé est une corporation, la signature d'un dirigeant de l'entreprise est exigée.)	
Date	Signature
Nom de l'associé _____ (en caractères d'imprimerie) :	Titre du poste _____ (pour un dirigeant de corporation)

Note 1 : Il n'est pas obligatoire qu'une société en nom collectif dont les associés pratiquent une profession régie par une loi de la Législature ne soit enregistrée en vertu de la *Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux*. Par ailleurs, si la société en nom collectif souhaite maintenir son enregistrement en vertu de la *Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux*, les associés doivent remplir le formulaire « Enregistrement d'un nom commercial » en plus du présent formulaire. Si la société en nom collectif a été dissoute, les associés doivent soumettre le formulaire «Dissolution du nom commercial» au lieu du présent formulaire.